

Chailly en Gâtinais

Bulletin Municipal



n°26 - 2015

Sortie à Briare.



Aide aux Devoirs

Nous remercions les personnes suivantes qui ont assuré cette année l'aide aux devoirs pour les élèves de l'école de Chailly :

Madame Bourgeon Edith,

Monsieur Coille André,

Madame Dalaigre Martine,

Madame Montaigne Monique.

Le Mot du Maire...

Mesdames, Messieurs,

L'année passée à cette même période, j'étais bien loin de me douter que c'est à moi que reviendrait l'honneur d'écrire ces lignes du "mot du maire" pour cette 26ème édition de notre bulletin municipal.

Divers évènements, et les élections municipales, ont fait que je me retrouve donc aujourd'hui avec certains de mes concitoyens à assumer les tâches relatives au bon fonctionnement de notre commune.

Je remercie à nouveau les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.



Ces premiers mois de mandature ont été l'occasion pour notre nouvelle équipe municipale de découvrir la multitude des sujets qui composent la vie communale et nous nous sommes attachés, en ce début de mandat, à dresser un ensemble de bilans afin d'avoir une idée plus précise sur le fonctionnement de la commune.

Cette année sera mise à profit pour étudier la mise en œuvre de certains projets en relation avec la sécurité routière et la rénovation de bâtiments communaux. Nous avons déjà initié des démarches avec certains acteurs comme le Conseil Général, le CAUE du Loiret et l'ADEME, ou plus localement avec le syndicat du Pays Gâtinais et la Communauté de Communes.

Bien entendu, nous n'allons pas mener à bien tous ces projets en même temps dans l'année. Même si les finances de la commune sont saines, il nous faudra composer avec les baisses des dotations de l'Etat qui vont s'imposer pendant ces trois prochaines années et veiller à la bonne gestion de nos dépenses.

En ce début d'année 2015 le site internet de notre commune sera opérationnel. Au fil du temps, il deviendra l'outil principal pour assurer le relais des nombreuses informations que nous souhaitons diffuser auprès de chacun. Il sera également un canal de communication supplémentaire pour les associations locales. Bien entendu, nous conserverons l'édition papier annuelle de notre bulletin municipal et reconduirons la lettre d'information en milieu d'année.

En complément du site internet, deux adresses de messagerie électronique sont mises à votre disposition pour vous permettre de communiquer avec la mairie. L'une pour les demandes à caractère général et l'autre pour signaler un incident ou une avarie sur les infrastructures de notre commune.

Le site internet et la messagerie électronique ne remplaceront pas les relations directes. Il vous sera toujours possible de venir vous exprimer lors du conseil municipal où le premier quart d'heure en amont de la séance vous est réservé.

2015 est également une année importante sur le plan électoral. Les 22 et 29 mars prochains, nous allons élire des conseillers départementaux : ils remplaceront les trois conseillers généraux actuellement en place sur les cantons de Lorris, Bellegarde et Châtillon Coligny.

Un binôme homme-femme sera élu et représentera les 38 communes des trois anciens cantons pour n'en faire qu'un seul.

En ce début d'année, les membres du conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets.

Ivan PETIT.

Chailly en Gâtinais n°26 - Le sommaire :
p.2, p.3, p.4, p.5 - infos pratiques
p.6 - Voisinage
p.7 - Etat Civil, Divers
p.8 - Carré Rouge, ADAPA, CCAS
p.9 - Météo
p.10, p.11, p.12 - Evénements 2014
p.13 - Fleurissement 2014
p.14, p.15 - Syndicat Scolaire, Ecoles
p.16 - Les travaux
p.17 - A.A.P.P.M.A, Chailly Loisirs
p.18, p.19 - A. S. C.
p.20 - A.A.C
p.21 - S.H.O.L, Saint Aignan
p.22 - A Chailly, il y a 100 ans.
p.23, p.24 - Histoire et Patrimoine.

Dernière minute.

Monsieur Charles Dupont, passionné d'histoire locale vient d'achever un livre, fruit de cinq années de recherches, intitulé "Sur les traces des seigneurs de Chailly du XIII^e siècle à la Révolution".

Les personnes désireuses d'acquérir cet ouvrage (mis en vente au prix de 15 euros) peuvent en faire la demande au secrétariat de la mairie.



La mairie à votre service.

Accueil du public, permanence administrative,
le lundi matin de 10 h. à 12 h, le mardi et le jeudi de 17h. à 19h.
Permanences des adjoints, le mardi et le jeudi de 18 h. à 19 h.
Il est également possible de rencontrer le Maire (sur rendez-vous) le samedi matin entre 10h. et 12h.

Mairie de Chailly en Gâtinais - 1 , rue du Port - 45260 Chailly-en-Gâtinais.
Tél. (Fax.) 02 38 96 26 70
mèl: contact@chailly-en-gatinais.fr
site internet: www.chailly-en-gatinais.fr



Documents, démarches et formulaires :

- 1) Copie intégrale et extrait d'acte : naissance, mariage, décès
- 2) Duplicata livret famille
- 3) Légalisation de signature
- 4) Demande de carte d'identité
- 5) Demande de carte grise
- 6) Demande de duplicata de permis de conduire
- 7) Demande de permis de construire, déclaration préalable de travaux et certificat d'urbanisme
- 8) Recensement citoyen :

Au cours des 3 mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans, filles et garçons doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement sert de base à l'INSEE pour l'inscription des jeunes majeurs sur la liste électorale. Après ce recensement, chaque jeune est convoqué à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). La participation à cette journée entraîne la délivrance d'un certificat de participation qui est nécessaire pour se présenter à divers examens. **ATTENTION** : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule est abaissé à 15 ans. Cependant, les jeunes n'ont pas à justifier pour autant de la régularité de leur situation au regard du service national pour une inscription en auto-école avant l'âge de 16 ans.

Services en ligne :

- Recensement citoyen : mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html
- Demandes d'urbanisme : www.vosdroits.service-public.fr

Demande de passeport

S'adresser à l'une des mairies suivantes : Bellegarde, Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, Orléans, Montargis (se renseigner au préalable sur les horaires de permanences et sur les pièces justificatives à fournir)

Salle des fêtes

Tarifs de location.

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
1 journée (sans cuisine)	70 €	95 €
1 journée (avec cuisine)	100 €	150 €
2 journées (sans cuisine)	105 €	160 €
2 journées (avec cuisine)	170 €	230 €
Vin d'honneur (sans cuisine)	50 €	65 €
Vin d'honneur (avec cuisine)	60 €	75 €

Capacité de 120 personnes avec tables et chaises.

Cuisine avec : piano pour confection ou réchauffage de repas, meuble chauffant, armoire frigorifique et congélateur, plonge et lave-vaisselle.

Local sanitaire (3 wc et 2 lavabos)

Pas de location de vaisselle ni de matériel de sonorisation

Renseignements et réservation à la Mairie.



2 Autre : Location 1 table + 2 bancs: 3€ la journée.



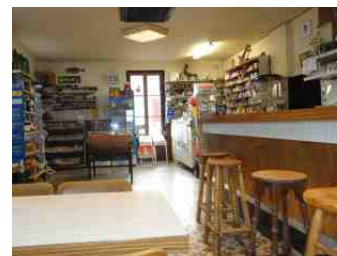
FONTENELLE Fabrice, boulanger à Saint Maurice sur Fessard, passe les mercredi, vendredi et dimanche, vers onze heures dans le bois de Romaison proposant : pain, pâtisserie, épicerie, mets, conserves et gâteaux secs...



DELBIDIS passe dans le bourg le mercredi matin, vend des articles d'épicerie, conserves, charcuteries et laitages.



A LAU Pizza, est présent le samedi soir sur la place de l'église entre 17h. et 21h. Vous propose un large choix de pizzas. Pour passer commande téléphoner au 07 60 47 79 55



BAR -TABAC Dominique RIGHI ouvert tous les jours de 7h30 à 19h30 (sauf le mercredi) point poste, carte de pêche, dépôt de pain, articles d'épicerie, confiserie et boissons à emporter.

AMAPP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité)

Est une association laïque, militant pour la protection d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

Elle facilite l'installation de paysans pratiquant une agriculture biologique et locale.

Consommateurs et producteurs s'engagent par un contrat.

La distribution des produits a lieu tous les samedis matins de 11h à 12 h sur le site de l'exploitation agricole de la Grange des Champs à Lorris.

On peut y acheter des légumes de saison, du pain au levain, des produits laitiers, de la viande, des œufs, des fruits et des crêpes. Renseignements : 06 20 27 59 61

Vigilance !

Courant 2014 divers cambriolages ont été commis à Chailly comme ailleurs. Voici quelques recommandations visant à mettre en échec les malfaiteurs en tout genre.

Protection du domicile et des biens : fermetures de porte fiables et résistantes, mise en place d'un viseur optique, d'un entrebâilleur, fermeture des portes de garage et portail, rangement des outils de jardin, ne pas exposer à la vue de tous des objets de valeur.

Protection des personnes : ne laisser entrer que des personnes de connaissance, il n'y a aucune obligation à faire entrer un représentant, un technicien qui n'a pas rendez-vous ou un inconnu.

En cas d'absence prolongée : prévenir une personne de confiance qui pourra fermer et ouvrir les volets régulièrement, lever le courrier, possibilité de prévenir la gendarmerie qui assure des patrouilles dans le cadre des opérations « tranquillité vacances ».

Ordures ménagères - Horaires déchetterie Lorris

La collecte des ordures ménagères se fait le lundi après-midi. Ne seront ramassés que les sacs contenus dans les poubelles du SICTOM.

Les poubelles devront être disposées dans la matinée du lundi au droit des habitations.

Les habitants qui ne souhaitent pas de conteneur peuvent demander un badge qui leur permet de déposer leurs sacs dans la colonne située près des bacs de tri sélectif, chemin de Bossefaux, ou sur d'autres lieux si le badge est activé.

Pour plus de renseignements, contacter le SICTOM au tél. 02 38 59 50 25

Les verres, emballages et papiers qui font l'objet d'un tri sélectif doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet situés dans le bourg derrière l'église, ou au lotissement "le bois de Romaison" chemin de Bossefaux.

Les objets encombrants et les cartons doivent être déposés à la déchetterie de Lorris.

Horaires de la déchetterie de Lorris

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h. à 17h. - le Jeudi de 13h. à 17h.



SAMU 45 **15**

GENDARMERIE **17**
38 Fg de Sully - Lorris

POMPIERS **18**

APPEL D'URGENCE **112**
à partir d'un téléphone portable

SOS MAIN

Tél. 02 38 79 60 95
POLE SANTE ORELIANCE
555 Avenue Jacques Auriol - SARAN

CENTRE ANTIPOISON
Tél. 02 41 48 21 21

CENTRE HOSPITALIER
Tél. 02 38 95 91 11
658 rue Bourgoins - Amilly

MEDECINS

Cabinet médical des Docteurs LALLEMAND, TRIN, MARTIN.
2, rue des Demoiselles - Lorris - Tél. 02 38 92 40 10

DENTISTES

Cabinet dentaire des Docteurs F. MARCEAU, I. MARCEAU et P. CASTRO.
23 place du Martroi - Tél. 02 38 94 83 19

PHARMACIES

DOUCET : 10 Place du Martroi - Lorris - Tél. 02 38 92 40 09
du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Fermeture le lundi.
THOMAS : 15 Grande Rue - Lorris - Tél. 02 38 92 45 27
du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h. le samedi de 9h à 12h15

INFIRMIERS à DOMICILE

FORGET et LEVESQUE - 52 grande rue - Lorris - tél : 02 38 96 31 62
BAYARD, PISSEAU et FLOT - 12 place du Martroi - Lorris - tél : 02 38 92 46 11
ROUGET et SALGUEIRO - 9 ter rue du 14 août - Lorris - tél : 02 38 93 22 48
VERDUGO et BILLAULT - 2 rue des Demoiselles - Lorris - tél : 02 38 94 88 79

KINESITHERAPEUTES

DEJONGHE et LARTIGOT - 37 route de la Forêt - Lorris - tél : 02 38 92 46 65
RODIER FOSSE - 10 place du Martroi - Lorris - tél : 02 38 92 37 74

AMBULANCES

Ambulances Saint JACQUES - Bellegarde - Tél. 02 38 90 15 30

DIVERS

CENTRE MEDICO SOCIAL 7 route de la Forêt - Lorris
Accompagnateur social : Tél. 02 38 92 35 42
SAMU SOCIAL (aide aux personnes en état de détresse matérielle ou morale) - Tél. 115
S.O.S AMITIÉ - Tél. 02 38 62 22 22
S.O.S FEMMES BATTUES - Tél. 3919
S.O.S DROGUE ALCOOL TABAC - Tél. 0 800 23 13 13
SIDA INFORMATIONS - Tél. 0 800 840 800
ALLO ENFANCE MALTRAITEE - Tél. 119
CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)
31 rue Chautemps - Montargis - Tél. 02 38 98 53 76

PERSONNES AGEES et HANDICAPEES

A.D.A.P.A - Aide à Domicile aux Personnes Agées.
7 route de la Forêt - Lorris - Tél. 02 38 94 83 49

A.D.M.R - Aide à Domicile en Milieu Rural
18 rue du Docteur ROUX Montargis - Tél. 02 38 70 80 80

PRÉSENCE VERTE - Tél. 02 38 60 55 89
Est l'un des dispositifs permettant d'assurer la sécurité des personnes et de faciliter le maintien ou le retour à domicile.
Une aide financière peut être accordée par le C.C.A.S de la commune, la C.P.A.M, la M.S.A .

ÉCOLES

S.I.R.I .S (Syndicat Intercommunal de Regroupement et d'Intérêt Scolaire)
8 rue des écoles - Thimory - Tél. 02 38 89 51 10 (ouvert le lundi et le jeudi)
École de Thimory - Maternelle et C.P - Tél. 02 38 89 51 09
École de Chailly - du CE.1 au CM.2 - Tél. 02 38 96 30 14
Collège Guillaume de Lorris - 38 rue Saint Lazare - Lorris - Tél. 02 38 92 41 69

SERVICES PUBLICS

POINT POSTE - Café de Chailly - Tél. 02 38 96 24 00
du lundi au samedi 8h30-11h30, dimanche 8h30-14h, fermé le mercredi, levée du courrier à 8h

TRESOR PUBLIC

7 rue des Marchés - Lorris - Tél. 02 38 92 40 55
Ouverture au public : du lundi au jeudi 8h30 à 12h30

COMMUNAUTE de COMMUNES du CANTON de LORRIS (C2C)

155, Rue des Erables – LORRIS - Tél : 02.38.92.31.11
Courriel : contact@comcomlorris.fr - Site : <http://comcomlorris.fr/>
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h45 à 17h

SOUS-PREFECTURE

22, 24 Boulevard Baudin - Montargis - Tél. 02 38 85 00 21
Ouverture au public : lundi-mardi-jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 / mercredi de 13h à 16h

DIRECTION DEPARTEMENTALE des TERRITOIRES (ex. DDE)

25 rue Jean Jaures - Montargis - Tél. 02 38 28 30 40

LYONNAISE DES EAUX

213 rue du Christ B.P. 220
Service clients - Tél. 0 810 361 361
Dépannages - Tél. 0 810 861 861

EDF - GDF

Renseignements (7 jours/7 et 24/24) - Tél. 0 810 333 045
Dépannage (24/24) - Tél 09 726 750 45

CULTURE**BIBLIOTHEQUE de LORRIS**

24 Place du Mail - Tél. 02 38 94 83 68
Ouverture au public : Mercredi 15h-18h / jeudi 9h-12h / vendredi 16h30-18h30 / samedi 9h-12h

SPORTS

TENNIS - Court de tennis à Chailly (Route de Montargis - à côté de l'école)
Réservation au café RIGHI - 5 rue du Port - Tél. 02 38 96 24 00
Tarif horaire : 8€ (pour 2 adultes) - 5€ (-16ans) | Tarif annuel : 30€ (pour 2 adultes) - 18€ (-16ans)

NATATION - Bassin cantonal de natation de Lorris

6 rue Antoine de Saint Exupéry - Tél. 02 38 92 31 47
Renseignements au 02.38.89.14.12 ou sur <http://comcomlorris.fr/>

Autres numéros utiles**Vétérinaires**

Lorris : Tél. 02 38 92 40 06
Ladon : Tél. 02 38 95 52 04

Agence nationale de recherche des animaux
Tél. 0800 802 302

Identification des animaux
Tél. 01 55 01 08 08

Fourrière animale de Chilleurs aux Bois
Tél. 02 38 39 86 75

Civisme sonore. (Réf.: arrêté préfectoral du 1er mars 1999, relatif aux bruits de voisinage)

Pour bien vivre ensemble, respectons quelques règles qui permettent d'éviter désagréments et conflits.

Les travaux de jardinage ou de bricolage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc....) doivent être effectués en respectant les horaires suivants:

- Lundi au samedi inclus de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets "verts"

L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 spécifie l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets de toute nature.

Toutefois, il tolère celui des déchets végétaux et résidus de jardinage dans la mesure où ce type d'élimination n'entraîne aucune gêne pour le voisinage ni aucun risque pour la sécurité publique.

Cet assouplissement de la règle ne peut évidemment s'appliquer que pour des quantités limitées. Les déchets verts (résidus de tontes, de feuilles et coupes de végétaux...) peuvent faire l'objet d'un compostage.

Par ailleurs, la déchetterie de Lorris est à la disposition de tous pour recueillir ce type de déchets.

Si a priori aucune restriction de périodes n'est imposée, il va de soi que la plus grande prudence est particulièrement recommandée en période estivale, bien souvent synonyme de sécheresse et lorsqu'il y a du vent.

Une prise d'eau à proximité et une surveillance continue sont, à l'évidence, indispensables.

Entretien des terrains non-bâti.

Les propriétaires de terrains non bâtis situés en zones d'habitation ou à proximité de zones d'activités ont, pour des raisons liées à la sécurité et à la salubrité publiques, l'obligation d'exécuter à leurs frais des travaux d'entretien de ces parcelles.

En aucune façon, elles ne doivent être laissées à l'abandon et envahies par des ronces, chardons ou autres mauvaises herbes qui créent des nuisances et un risque pour le voisinage : incendie, présence de vipères...

Pour ces motifs liés à l'environnement, le Maire peut notifier par courrier recommandé l'obligation faite au propriétaire d'exécuter à ses frais les travaux nécessaires à la remise en état du terrain concerné. Si les travaux prescrits n'ont pas été effectués, le Maire peut faire procéder à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droits (Article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales - loi du 24 février 1996).

A propos des busages.

La pose de buses au fond d'un fossé communal, afin d'accéder à une propriété, nécessite une demande d'autorisation de voirie à déposer à la Mairie qui, avec la Communauté de Communes, précise les normes à respecter.

L'entretien et le curage des busages est à la charge du propriétaire. Il convient en effet que les eaux puissent s'écouler librement, ce qui implique également le nettoyage des fossés en amont et en aval du busage sur une longueur de 5 mètres de chaque côté.

Élagage des branches et taille des haies vives.

Si des branches d'arbres, d'arbustes ou haies vives débordent sur le domaine public ou si des branches viennent à s'imbriquer dans les lignes électriques ou téléphoniques, il est nécessaire de procéder à un élagage afin de ne pas gêner l'entretien des accotements et fossés ou d'éviter une rupture de lignes.

Cet élagage incombe au propriétaire. Il peut être réalisé – en prenant toutes les précautions nécessaires – par ses soins ou par une entreprise de son choix.

Dés herbants !

Certaines personnes entretiennent les fossés devant leur propriété en utilisant du dés herbant chimique pour lutter contre l'enherbement des pentes.

Cette façon de procéder présente un double inconvénient.

Elle est critiquable sur le plan écologique du fait de la dispersion de produits chimiques dans la nature.

Par ailleurs, par la destruction prolongée ou définitive des racines qui retiennent la terre, elle participe au dépôt de boue au fond du fossé ce qui, au fil du temps, diminue sa capacité d'évacuation des eaux pluviales.

Naissances :

CHAUMIOT Valentin et Victorien
le 26 janvier

GODARD Emma
le 28 avril

DAVID Lily
le 11 novembre

CORJON MATEO Irène
le 15 décembre

Décès :

AVEZARD Rolande
née CHANGEUX
le 24 avril

ACHARD Jean
le 24 mai

RICHARDEAU Roger
le 26 juin

ARMAND Jean Robert
le 03 septembre

LEGRAND Sarah
le 30 octobre

Ils sont Centenaires !

Henriette, une Calliacienne bon pied bon oeil.

L'air de notre village fait des centenaires !

En effet Mademoiselle Henriette, Etiennette, Françoise Rousseau qui partage sa vie entre Chailly et Orléans, est née à Chailly le 2 juin 1914. Elle passa une partie de son enfance et de son adolescence dans le "Café du Bourg" (l'actuel café RIGHI) que tenaient ses parents Léon Rousseau et Jeanne Boulas. Elle était l'aînée d'une fratrie de trois filles.

Ses soeurs : Lucette née en 1915 et Annette en 1918 sont aujourd'hui décédées. Le père Léon Rousseau, dit "Tonton", était lui-même fils de cafetier. Il fut blessé aux premières heures de la grande guerre et réformé du fait de ses blessures, il est revenu à Chailly pour occuper un emploi réservé de facteur. Il faisait ses tournées sur un vélo dont le pédalier était adapté à son handicap. Tonton était un homme actif : il exerçait également le métier de cordonnier, de coiffeur à domicile et était aussi sonneur de cloches.

Henriette fréquenta l'école communale jusqu'au certificat d'études et ensuite l'Ecole Pigier d'Orléans. Elle entra dans la vie professionnelle dès l'âge de 15 ans et travailla pendant 47 ans comme sténo-dactylo-comptable dans une entreprise d'Orléans.

Célibataire, sans enfant, retraitée depuis 1981, elle prend régulièrement ses quartiers d'été dans la maison familiale mitoyenne de celle des RIGHI. Elle envisage de s'installer définitivement à Chailly dès les beaux jours prochains.

Malgré ses 100 printemps elle est autonome, enjouée, indépendante et volontaire, c'est une personne à la mémoire intacte et ayant encore un souci de coquetterie. Elle s'occupe elle-même de son ménage et de ses affaires forçant l'admiration de son entourage.



Maria, un enfant du pays.



Maria, Palmyr, Alix Prochasson est né le 6 juillet 1914 au lieudit « les Poucets » (à Chailly). Son père est mort au front en 1915 à Ablain Saint Nazaire (Pas de Calais) : il a donc grandi, avec son frère Raymond, entouré de sa mère et de ses grands-parents maternels. Il a travaillé jeune, dans les années 30 il était charretier à « la Clémendière » (à Chailly). Au cours de la guerre 39-45, il a été fait prisonnier en Allemagne. Après son retour, en 1946, il a épousé Andrée BIZOT et ils ont eu deux enfants. Cultivateurs à « l'Ormerie » (à Chailly) jusqu'à leur retraite, ils se sont ensuite « retirés* » au bourg. Quelques temps après le décès de sa femme en 2003, il a rejoint la maison de retraite de Lorris. Sa famille compte maintenant six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

*pris sa retraite

Balade du Canal d'Orléans

Elle aura lieu dimanche 15 février 2015.

Départ et arrivée à la salle polyvalente de Sury aux Bois.

Il y aura quatre parcours de 8, 14, 20 et 25 kms.

Renseignements au 02 38 46 82 90, par email: canal.orleans@wanadoo.fr



Le "CARRÉ ROUGE MOBILE" à Chailly

A l'initiative de la Croix Rouge Française, le Carré Rouge Mobile intervient à Chailly les 1er et 3eme lundi du mois, de 13h30 à 15h30 (Place de l'église)

Une accompagnatrice sociale reçoit les personnes qui rencontrent des difficultés. Elle peut apporter diverses aides (alimentaires, vestimentaires et produits d'hygiène)

Elle est à l'écoute des personnes qui le souhaitent, à titre gratuit, et peut de même apporter un soutien administratif et moral.

Pour les personnes à mobilité réduite, une intervention peut avoir lieu à domicile.

Pour tous renseignements, contacter la Croix Rouge au 02 38 53 30 76



L' A.D.A.P.A

Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées qui permet, grâce à l'intervention de personnes qualifiées, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées du canton de Lorris.

Les aides possibles sont les suivantes : entretien du logement et du linge, préparation et prise des repas, assistance pour des démarches administratives simples, accompagnement lors de visites médicales, réalisation des courses alimentaires.

L'A.D.A.P.A assure aussi le portage des repas à domicile ; de même, elle organise la mise en place de la téléassistance, système qui permet à l'utilisateur d'être mis en relation directe avec ses proches ou des interlocuteurs spécialisés.

Pour tous renseignements, contacter le 02 38 94 83 49

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé du Maire qui en est le Président, de membres désignés par le Conseil Municipal et de membres extérieurs nommés par le Maire et en nombre égal à celui des conseillers municipaux. Renouvelé après chaque élection municipale, le CCAS de Chailly est composé comme suit depuis mars 2014 :

Le Maire – Président : Ivan PETIT

Les conseillers municipaux : André COILLE, Danielle MAROIS BOURILLON, Frédérique NOREST et Agnès PAROUX

Les membres extérieurs : Danielle COFFINEAU, Richard COGNET, Françoise FALZON et Hélène REMBERT

Le CCAS a pour missions principales :

L'aide sociale légale : droits attribués aux personnes en fonction de critères de ressources

- aux personnes âgées (frais d'hébergement en maison de retraite, aide-ménagère)
- aux personnes en situation de handicap (demande de prestation de compensation ...)
- aux personnes en difficulté sociale (dossier RSA, demande CMU ...)

L'aide sociale facultative : ne constitue pas un droit automatique

- aide ponctuelle : alimentaire, financière (téléassistance, fonds unifié logement, impayés ...) aux personnes en difficulté sociale
- participation financière pour des séjours scolaires, frais restauration scolaire pour les enfants

Les suivis et actions diverses :

- suivi des personnes en relation avec divers organismes sociaux (réfèrent RSA, Carré Rouge Mobile, assistantes sociales ...) et orientation vers des structures adaptées
- mise en place du registre dit des « personnes vulnérables », visant à recenser les personnes isolées, malades, handicapées qui pourraient avoir besoin d'un secours particulier lors d'événements climatiques (canicules, grands froids ...)
- visite aux personnes qui n'assistent pas au repas proposé par le CCAS et remise d'un colis de Noël ou de chocolats

Pour toute demande d'aide ou de renseignements bien vouloir s'adresser au secrétariat de mairie.

Repas du CCAS

Le 7 décembre 2014 ce sont 77 bénéficiaires de plus de 65 ans, accompagnés des élus et membres du CCAS, qui ont participé au repas organisé à leur intention. 47 autres personnes ont reçu la visite d'un membre du CCAS qui leur a remis un colis de Noël.

Souvenez-vous!...L'année 2014 qui s'achève a été marquée par d'abondantes précipitations.

Après trois mois de pluie, nous n'avons vu le retour du beau temps que le 8 mars. Après un mois de juin chaud et ensoleillé, la France a connu un été particulièrement maussade avec un mois de juillet exceptionnellement pluvieux et un mois d'août plutôt frais.

Les météorologues s'accordent pour estimer que l'été 2014 a été le plus pluvieux depuis l'année 1960 et l'année 2014 la plus chaude depuis 1880. Nous avons eu des inondations à Chailly et dans ses environs au mois d'avril (dont on peut voir les photos ci-contre prises le 30 avril). Il y en eu également au mois d'août mais de moindre importance.

On a quelques scrupules à en parler quand on sait les drames vécus par nos compatriotes du Sud-Est. Le coût des dégâts dûs à ces intempéries s'élève à 1 Milliard 600 millions d'euros. Il est à prévoir une augmentation conséquente des cotisations d'assurance. Les abondants commentaires des journaux télévisés et les images diffusées pourraient nous faire croire que l'on n'avait jamais vu ça auparavant. Malheureusement, il y a eu bien pire durant les deux derniers siècles.

En 1875, les inondations dans le Sud-Ouest causèrent la mort de 500 personnes. Les inondations de 1930 furent les plus catastrophiques du siècle dernier intéressant une grande partie du pays. Elles causèrent la mort de 210 personnes, la destruction de 3000 maisons et de 9 grands ponts. 10 000 foyers furent sinistrés.

A Saint Sulpice la Pointe (81) la crue atteignit 21,5 mètres. Le 2 décembre 1959, succédant à une période de pluies diluviennes, 500 mm en 10 jours, 130 mm en 24 heures, la rupture du barrage de Malpasset fit 423 victimes. Et pour terminer le siècle et cette énumération macabre, en 1999 il y eut encore 35 morts du fait des inondations.

La terre se réchauffe depuis 1975. C'est une constatation sur laquelle tout le monde s'accorde. Ce réchauffement est dû à l'effet de serre. Cet effet de serre, sans lequel la température terrestre serait de -18°, est dû partiellement au CO2. Pourquoi focalise-t-on sur le CO2, qui depuis 1750 n'a augmenté que de 31% et ne parle-t-on pas du méthane dégagé par les décompositions organiques terrestres et celles des fosses sous marines, ainsi que par tous les ruminants (120kg/jour/vache, 8kg/jour/mouton...), méthane, dont l'effet de serre est 20 fois supérieur à celui du CO2 et qui a augmenté de 150% depuis 1750 ? Qu'y pouvons-nous? Pourquoi ne parle-t-on pas de la vapeur d'eau dégagée par la respiration de tous les êtres vivants, par les cheminées des centrales nucléaires, par toutes les combustions et qui est le principal responsable de l'effet de serre (77%). La durée de vie de cette vapeur d'eau dans l'atmosphère est fort heureusement plus brève que celle des autres facteurs. La courbe de réchauffement initiée en 1975 semble s'essouffler depuis une décennie ce qui fait dire à certains spécialistes que nous sommes à la veille d'entrer dans une période de refroidissement. Puissent-ils dire vrai! Car il y a plus à compter sur cette éventualité que sur les privations que nous nous imposons et sur les mesurettees que nous pouvons prendre nous, pauvres humains, menacés de vivre, nous dit-on, dans une cocotte minute. (Y.F)



Canal d'Orléans - Centre Bourg



Pont sur la Poterie - route du Fort

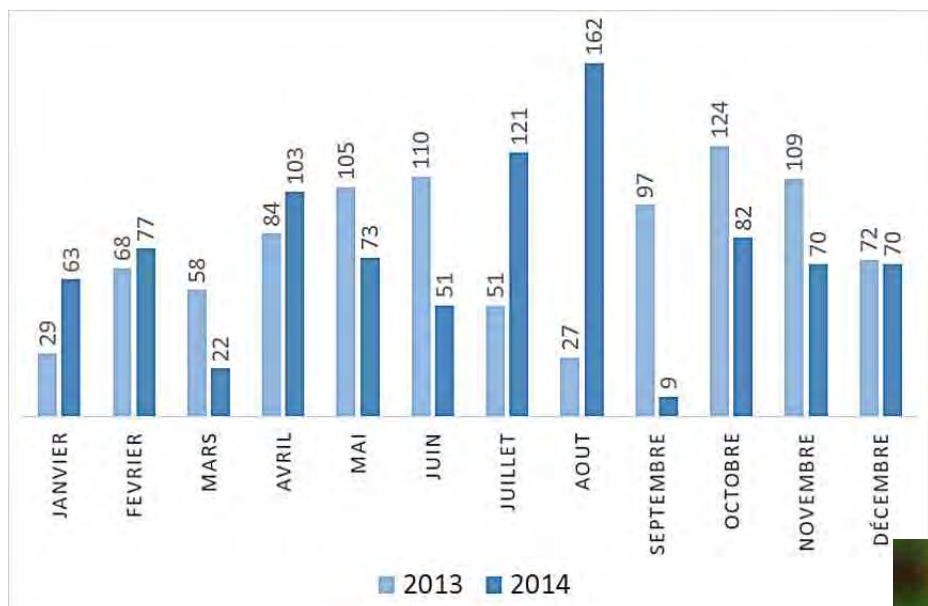


Entrée de Presnoy



Pont sur l'Huillard

Ci-contre les relevés mensuels de pluviométrie sur Chailly en 2013 et en 2014 (L.P.)





4 JANVIER

Les habitants de Chailly et les officiels du canton étaient réunis dans la salle des fêtes pour la présentation des vœux du Maire Gérard Dalaigre. Ce dernier, après son allocution au cours de laquelle il annonça son intention de ne pas briguer un deuxième mandat lors des futures élections municipales, fit procéder à la remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries (bons d'achat de plantes ou de fleurs) et à ceux du concours des illuminations (enveloppes affranchies portant le logo de Chailly)

Nouveaux habitants arrivés à Chailly en 2013 :

Mme. Flissi et Mr. Phelizot,
domiciliés Route de Bellegarde.

Mme. et Mr. Daraine,
domiciliés Impasse de la Becasserie.

Mme. Mr. Poupin,
domiciliés au lieu dit "le Fort".



11 FEVRIER

Au domaine de Lisledon à Villemandeur, en présence de Monsieur le Conseiller Général, Christian Bourillon, le panneau village fleuri du Loiret était remis à Monsieur le Maire Gérard Dalaigre en récompense des efforts de fleurissement fournis par le village.

16 MARS

La brocante organisée par Chailly Loisirs a connu cette année une réussite exceptionnelle grâce au dévouement des nombreux bénévoles qui se sont mis à l'oeuvre pour les préparatifs dès 4 heures 30.

Les stands d'exposition payants s'étalaient sur 1,4 km. Les forains : stand de barbe à papa, manège pour enfants ont contribué à créer l'ambiance festive. L'affluence au stand de restauration fut également remarquable.



23 MARS

Les électeurs étaient appelés à désigner un nouveau conseil municipal.



8 MAI

Au cimetière, puis sur la place du monument aux morts se déroulait la cérémonie commémorant la Victoire de 1945. L'assistance était nombreuse. Trois générations de maires étaient présentes. Ce fut l'occasion d'une belle photo.



17 MAI

"Fête des voisins" - Les habitants du lieu dit "le Fort" se sont réunis chez Martine et Gérard Dalaigre pour partager un moment agréable sous les arbres de leur jardin.

Façon auberge espagnole chacun avait apporté dans son panier de quoi se restaurer et étancher sa soif. Le soleil était l'invité surprise et « Fort » agréable de cette après-midi charmante.

25 MAI

Pour la deuxième fois de l'année, les électeurs étaient appelés devant les urnes pour les élections européennes.



31 MAI

La Fête des voisins de Romaison a eu lieu impasse de la Bécasserie. Une trentaine de personnes étaient présentes dans la bonne humeur.

La prochaine fête des voisins aura lieu le 6 juin 2015 au lieu habituel. Nous comptons sur votre présence pour passer un agréable moment.



27 JUIN

Cela faisait plus de cinq ans que les voûtes de l'église n'avaient pas abrité une manifestation musicale. Pour rompre avec ce long silence l'Association Saint Aignan organisait ce jour un concert donné par l'alliance musicale de Montargis sous la direction de Xavier Soler. Cette manifestation a attiré un nombre honorable d'auditeurs en provenance de Chailly et des communes avoisinantes. Le choix des airs interprétés était une invitation au voyage. Le public accompagnait souvent l'orchestre de battements de mains.



13 JUILLET

Cette année la météo n'était pas favorable. Décision avait été prise de rétablir la kermesse qui autrefois animait le village l'après midi. Tout avait été préparé pour une fête sur la place du village. Mais la pluie nous a imposé de nous réfugier dans la salle des fêtes. Malgré un espace plus réduit les organisateurs ont été récompensés de leurs efforts par une bonne participation des enfants et de leurs parents. Le repas dansant égayé par l'animateur polyvalent Marc Adier fut aussi un succès. Profitant d'une accalmie on a pu tirer le feu d'artifice dont la richesse fit comme chaque année l'émerveillement de l'assistance qui retourna dans la salle des fêtes pour danser jusqu'à une heure avancée de la nuit.



18 OCTOBRE

Ce jour là se déroulait à la salle Blanche de Castille le concours pour l'élection de Miss Pays de Lorris qui devait être remporté par deux jeunes filles de notre village.

Noémie Padeloup âgée de 18 ans, domiciliée au bois de Romaison et exerçant les fonctions d'animatrice en maison de retraite, fut élue Miss Pays de Lorris et Amandine Gaspard elle aussi âgée de 18 ans et étudiante au lycée Durzy était élue première Dauphine.



Noémie Padeloup



Amandine Gaspard

31 OCTOBRE

Danielle Chardeau et Myriam Ruffelaere avaient donné rendez-vous aux enfants de Romaison devant le chalet situé Rue de la Pâture aux Bœufs. Les jours précédents des vignettes décorées de citrouilles avaient été distribuées aux habitants avec consigne de les coller sur les boîtes aux lettres s'ils étaient désireux de recevoir la visite des enfants. Pendant deux heures ces derniers accompagnés par les organisatrices et quelques parents ont parcouru le bois recevant de nombreuses friandises.

Au bourg, cette année encore, ce fut une réussite. Un groupe d'une trentaine d'enfants et de jeunes, encadrés par Sylvie Righi et Rafaël Martin Barroso est parti du presbytère pour une course aux bonbons. Une fois leur déambulation terminée, ils ont regagné le presbytère décoré pour l'occasion par Rafaël et Sylvie. Grâce à l'investissement des parents qui avaient apporté boissons et friandises, ils prirent un goûter pendant lequel ils souhaitèrent en chanson un bon anniversaire à Thaïs et Louna âgées de 5 ans.





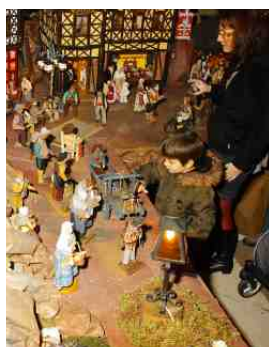
11 NOVEMBRE

La célébration du centenaire de la déclaration de la guerre 14-18 justifiait un effort d'originalité dans le déroulement de la cérémonie. Dès onze heures, répondant aux invitations, une soixantaine de personnes, dont les trois derniers maires et de nombreux conseillers municipaux, s'étaient réunies devant la mairie. Après la traditionnelle visite au cimetière où furent fleuries les tombes des soldats Gueguen et Bonniau, on retourna devant le Monument aux Morts au pied duquel était installé un panneau portant les noms des 18 poilus morts pour la France avec en regard de chaque nom un bleuets. Le mot du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants fut suivi d'une lecture par une voix "OFF" d'un texte concernant la signification des bleuets puis d'une lettre poignante écrite par un poilu. Les deux "Miss Lorris" Noémie et sa dauphine Amandine procédèrent alors à "l'appel des morts" scandé par la sonnerie du glas. Cette cérémonie émouvante fut suivie d'une minute de silence et d'une Marseillaise. A la suite de quoi les participants applaudirent avant de se rendre à la mairie pour un vin d'honneur.



30 NOVEMBRE

La traditionnelle Bourse aux Jouets se tenait à la salle des fêtes grâce au dévouement des quatre organisateurs et bénévoles de Chailly Loisirs II, Edith, Ghislaine, Jocelyne et Jean-Paul qui dès 7 heures 30 accueillait les 13 exposants. La fréquentation fut très satisfaisante. A midi et au cours de la journée des boissons, sandwiches, croque-monsieur et crêpes étaient proposés aux visiteurs.



6 DECEMBRE

Le chalet des rêves ouvrait ses portes. Que de chemin parcouru depuis l'année 2000 où les Chardeau présentaient leur première exposition dans leur jardin sous une modeste tente. Ce fut d'abord une maquette reproduisant l'église de Vielles-Maisons. Puis au fil des ans, d'autres réalisations vinrent enrichir cette exposition qui s'agrandit d'abord sous de nouvelles tentes puis finit par trouver refuge dans un grand garage. Voici les propos d'un visiteur du premier jour venu depuis la Commodité : C'est merveilleux ! On ne voit çà nulle part ailleurs, même dans les grandes villes !



Cette année on a pu voir deux nouvelles réalisations : une gloriette dans le jardin abritant arbres de Noël, oursins et bûcherons chanteurs et dans le garage, un chai avec pressoir et alambic. Merci aux époux Chardeau d'attirer dans notre village des visiteurs venus de très loin. Ils étaient 3350 cette année !



7 DECEMBRE

Ce jour, dans la salle des fêtes, une centaine de convives, bénéficiaires invités par le CCAS et élus, partageaient un repas très apprécié confectionné par le traiteur Sevestre. L'ambiance musicale était assurée par l'Orchestre de musique Polonaise Polska Musyka qui fit danser nos aînés pendant plusieurs heures.

28 DECEMBRE

Un petit groupe d'habitues étaient réunis à l'église de Saint Aignan pour la traditionnelle réunion de fin d'année animée par le père Pierre de Castelet et les membres de l'association qui avaient préparé l'église pour la circonstance. A l'issue de la réunion, un chocolat chaud fut partagé par les personnes présentes.



Concours fleurissement.

Les lauréats du concours du fleurissement 2014 sont récompensés par des bons d'achat dans un magasin de bricolage. Le règlement du concours est consultable en mairie et/ou sur le site internet de la commune.

Ont été récompensés par le jury du fleurissement (catégorie du règlement départemental)

- | | | |
|----------|---|--|
| 1 | James JUSSY
Chemin de Chomeplate. | 1er catégorie "A" - Maisons avec jardin visible de la rue, de type très fleuri. |
| 2 | Nathalie LEROY
Ferme de Romaison. | 11eme catégorie - Fermes fleuries. |
| 3 | Michèle GUYADER
Route de Montargis. | 4eme catégorie - Maisons ayant des possibilités limitées de fleurissement. |
| 4 | Chantal RIOUT
Route de Bellegarde. | 2eme catégorie - Maisons avec décor floral sur la voie publique. |
| 5 | Joël GALOPIN
Chemin de Chevillon. | 7eme catégorie - Professionnel de l'horticulture. |
| 6 | Nadine de GUERRA
Route de Montargis. | 4eme catégorie - Maisons ayant des possibilités limitées de fleurissement. |
| 7 | Lucette LEROY
Route de Montargis. | 15eme catégorie - Jardins potagers fleuris. |
| 8 | Josiane BODEAU
Chemin de Chevillon. | 1er catégorie " B " - Maisons avec jardin visible de la rue de type paysager ou jardins à thème. |
| 9 | Gilberte CAILLE
Route de Thimory. | 3eme catégorie - Maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue. |



Concours 2015 - inscription en mairie avant le 30 juin.

Fleurissement communal.

Il a été marqué cette année par la réfection du massif du monument aux morts (greffe d'une pelouse et implantation de plantes florales au printemps et de chrysanthèmes et pensées en automne)

Notre commune a été récompensée cette année par la remise d'un panneau " Village Fleuri ". Nous sommes dans l'attente des décisions du jury départemental avec l'espoir d'obtenir une distinction.



Illuminations et décorations communales.

Nous avons initié le renouvellement des traditionnelles illuminations de fin d'année.

De nouvelles guirlandes lumineuses sont installées sur le pont et sur les arbres aux abords du canal.

Des éclairages ont été installés sur la façade côté sud et dans le clocher de l'église.

Des nouvelles appliques sur les lampadaires et un sapin ont pris place à Romaison.

Ces actions seront reconduites et enrichies l'année prochaine, afin de donner à notre commune un air de fête en fin d'année.

Concours illuminations et décorations de fin d'année.

Fin novembre, une information concernant les modifications du concours des illuminations a été diffusée par affichage et distribuée dans les boîtes aux lettres. Ces textes informaient d'une évolution de l'appellation du concours qui visait à promouvoir la notion de décorations de maison réalisées sans recours aux illuminations. Les critères d'appréciation de cette nouvelle formule prendront en compte la visibilité des décorations ou illuminations depuis la voie publique, donnant une prime aux efforts de renouvellement des thèmes et à l'utilisation d'éclairages à basse consommation.

Le jury des décorations composé de 5 membres a établi le classement qui suit. Les lauréats du concours de décoration de maisons sont récompensés par des bons d'achat dans un magasin de bricolage.

- | | | |
|------|----------------------|-------------------|
| 1ère | Guillot Marie Hélène | Marchais-Pinard |
| 2ème | Legrand Sébastien | Le Noublain |
| 3ème | Leroy Nathalie | Ferme de Romaison |

Siris de Chailly - Presnoy - Thimory

Le mot de la Présidente

Cette rentrée scolaire 2014 a été marquée par l'application effective des nouveaux rythmes scolaires. Une nouvelle organisation du temps scolaire a donc été mise en place avec désormais le mercredi matin travaillé et des activités périscolaires. Le SIRIS constitué des nouveaux élus suite aux élections municipales a dû s'atteler à ce chantier. Le SIRIS a opté pour deux fois 1h30 et a voté la gratuité des activités périscolaires. La communauté de communes du canton de Lorris a mis à disposition du SIRIS Sandrine Mercier pour assurer l'organisation des T.A.P.

La présidente Béatrice Bonlieu.

Le Budget

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
le Personnel	161 200 €	cantines, garderie, caf	89 343 €
Fournitures scolaires	8 322 €	Participation communes	164 844 €
Fournitures edf	20 150 €	divers recettes	21 374 €
Fournitures diverses	76 596 €	Excédent 2012	53 227 €
Intérêts des emprunts	39 805 €		
Total	306 073 €	Total	328 788 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
rembt capital	35 842 €	Subv. Conseil Général	30 259 €
Divers acquisitions	7 416 €	Excédent reporté 2012	4 553 €
	43 258 €		34 812 €
Excédent global : 14 268 €			

A propos du SIRIS

Le Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIRIS) a été créé en 1984 par les communes de Chailly, Presnoy et Thimory.

Ce rapprochement intercommunal est né de la volonté des élus de l'époque en vue de conserver l'école rurale et de créer une classe maternelle.

Le syndicat est une instance administrative constituée de 9 délégués titulaires et 9 délégués suppléants. Trois titulaires et trois suppléants sont désignés par commune. Les titulaires élisent un président et deux vice-président(e)s.

Depuis les dernières élections, le SIRIS se compose comme suit : Béatrice Bonlieu (Thimory) présidente, Michèle Martel (Presnoy) et Gaëlle Carré Vasseur (Chailly) vice-présidentes.

Les conseillers titulaires par commune sont :

Yves Sochas et Mathieu Venon à Thimory,
Danielle Marois Bourillon et Frédéric Ruffelaere à Chailly,
Pascal Barnault et Céline Salmon à Presnoy.

Les suppléants sont :

Céline Bergevin, Patrick Raffard et Sandra Chaigne à Thimory,
Emmanuel Forite, André Coille et Marc Sondag à Chailly,
Stéphane Ravaut, Yvette Beauvais et Sébastien Babin à Presnoy.



Les T.A.P : Temps d'Activités Périscolaires

Mis en place à la rentrée de septembre 2014, les T.A.P. sont encadrés par des animateurs, sous la responsabilité du SIRIS et conjointement avec la Communauté de Communes de Lorris qui met à disposition des animateurs et la responsable.

Ces activités sont actuellement gratuites. Elles ont lieu les lundis et jeudis de 15h à 16h30 à l'école de Thimory et les mardis et vendredis de 15h à 16h30 à l'école de Chailly.

Renseignements administratifs

8 rue des écoles
45260 Thimory

Tèl : 02 38 89 51 10
Fax : 02 38 96 25 70

Courriel : siris-thimory@wanadoo.fr
Responsable administrative :
Christine Tessier
Présidente : Béatrice Bonlieu

Le Personnel

Ecole de Chailly-en-Gâtinais

Jeanine Tardif
(responsable cantine et entretien des locaux)

Véronique Bruneau
(aide au service cantine et surveillance cour d'école)

Séverine Pautre
(service cantine, garderie périscolaire, TAP).

Ecole de Thimory

Linda Loiseau, Annick Raffard
(ATSEM, TAP)

Nadine Gastellier
(responsable cantine et du transport scolaire, TAP)

Isabelle Godin
(responsable entretien des locaux et service à la cantine)

Morgane Piau
(TAP, aide GS, surveillance cour)

Adeline Lebrun
(TAP)

Délégués des parents d'élèves des deux écoles

Mèl : parentsdeleves45260@gmail.com
<https://www.facebook.com/parentsdelevesChaillyThimory>

CANTINE

Prix du repas au 1er Janvier 2015
3,20 €

Garderie Périscolaire (à l'école de Thimory)

Accueil des enfants du lundi au vendredi par Sandrine Mercier (directrice) et Séverine Pautre (adjoint d'animation)

le matin à partir de 7h
le soir de 16h30 à 19h.
(hors vacances scolaires)
Tèl : 02 38 89 51 12
Tarif : 2.20€ de l'heure.

Les écoles de Chailly et Thimory

L' école de Thimory

L'équipe enseignante

Classe de Sandrine Plat. 22 élèves : 5 en toute petite section, 8 en petite section et 9 en moyenne section.

Classe de Emmanuelle Bryntze. 24 élèves : 13 en petite section, 11 en moyenne section.

Classe de Mélanie Marchenay. 22 élèves de grande section.

Classe de Stéphanie Rodet. 26 élèves de CP.

Le projet pédagogique de l'année scolaire 2014-2015 aura pour thématique les insectes.

L'année dernière, les écoliers ont travaillé sur le thème du cirque avec une sortie effectuée au cirque Médrano et une initiation aux arts circassiens avec les baladins des étoiles.

Renseignements administratifs

8 rue des écoles - 45260 Thimory

Tèl : 02 38 89 51 09

Courriel : ec-thimory@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Sandrine PLAT



L' école de Chailly-en-Gâtinais

L'équipe enseignante

Classe de Claire Jouanneau. 20 élèves de CE1.

Classe de Anne Aymerial et Pauline Le Lay. 20 élèves de CE2.

Classe de Clarisse Bagland et Vanessa Gomez. 25 élèves de CM1.

Classe de Nathalie Deparday. 22 élèves de CM2.

Le projet pédagogique de l'année scolaire 2013-2014 avait pour objectif "apprendre à vivre ensemble dans des lieux de plus en plus lointains". Les classes d'Anne Aymerial et Clarisse Bagland ont travaillé sur un projet commun ayant pour thème la mer avec une sortie réalisée aux Sables d'Olonne. Les élèves de CM2 de Nathalie Deparday sont partis à Combloux en classe de neige "ski de fond".

Les CM2 sont de nouveau repartis en classe de neige à Combloux du 10 au 20 décembre. L'année scolaire s'est terminée par une sortie à Briare.

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, des élèves ont pris part aux commémorations dans les différentes communes.

Les CE1 axent leur travail de découverte du monde en s'appuyant sur l'observation d'objets et de documents de cette époque, prêtés gracieusement par leurs familles. Différentes actions seront proposées au cours de l'année : visite du musée de la Résistance et du musée de l'Horlogerie à Lorris.

Les écoliers bénéficient également de temps d'activités tels le jeu de ballon, orientation foot avec Loïc Foisneau et d'un plateau multi-activités sportives avec Mathieu Morlet à Varennes.

Fête du livre en novembre, photographie de classe et bal country en janvier, et loto de Pâques des enfants. Vente de plantes.

En décembre, spectacle de Noël des écoliers de l'école de Thimory à Presnoy.

Sortie cinéma pour les élèves de grande section et de CP en janvier.

La kermesse scolaire se tiendra le 20 juin sur le site de l'école de Chailly.



Renseignements administratifs

Route de Montargis - Tèl : 02 38 96 30 14

Courriel : ec-chailly-en-gatinais@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Clarisse BAGLAND

Nous voulons remercier tous les bénévoles : parents, grands-parents, associations, municipalités, délégués des parents d'élèves qui nous aident de diverses façons (accompagnement à la piscine, encadrement lors des sorties, organisation des manifestations...) sans qui, tous ces projets n'auraient pas pu aboutir.

Nous avons besoin de matériels en tout genre mais surtout, nous avons besoin de votre implication pour dynamiser la vie dans nos écoles.

*Nous comptons sur vous. Les équipes enseignantes et l'équipe du SIRIS vous souhaitent une **Bonne Année 2015.***

Ancienne Mandature.

Février :

- Rechampissage des inscriptions du Monument aux Morts par l'entreprise RONDEAU
- Eclairage public, remplacement des lanternes sur la route de Montargis par l'entreprise SOMELEC
- Elagage des platanes de la place de l'église par l'entreprise "Au Bonheur de l'Arbre"

Mars :

- Eglise, réfection d'une rive entre toiture et clocher par l'entreprise MARCHAND
- Columbarium du Cimetière, achèvement du site cinéraire et mise en place d'un paillage en ardoise



Nouvelle Mandature.

Avril :

- Bois de Romaison, curage d'une partie des fossés sur une longueur de 3132 mètres et arasement sur 1017 mètres, intéressant des portions des chemins de Chevillon, Pâturage aux Bœufs, Chemin du Canada, Chemin de Bossefaux. Travaux mandatés par la C2C et effectués par l'entreprise COREAT.



- Réfection du massif du monument aux morts : Retrait de la grille, greffe d'une pelouse, plantation de fleurs.

Mai :

- Réfection des panneaux d'affichage sur la place du bourg avec remise en peinture.
- Réfection et remise en peinture des panneaux d'affichage du Bois de Romaison route de Bossefaux et de la Pâturage aux Bœufs.

Juin :

- Réfection et remise en peinture de la rambarde installée au niveau du sas de l'écluse de Chailly.

Juillet :

- Nettoyage général de la salle des fêtes et travaux de rénovation des peintures (portes et fenêtres de la cuisine et des sanitaires)

Septembre :

- Rénovation du profil et remplacement de la couche de roulement sur une portion de la route de la Bourbonnière. Travaux mandatés par la C2C et effectués par l'entreprise Vauvelle
- Remise en peinture des portes de l'église donnant sur la place.

Octobre :

- Nettoyage général et travaux de peinture des sanitaires de la salle de réunion de l'ancien presbytère.

Novembre :

- Remise en peinture du portail du cimetière.
- Remise en peinture de la grille d'entrée de l'église.
- Rechampissage des inscriptions de la sépulture Bonniau.

Décembre :

- Remise en peinture des portes et des volets de la mairie.
- Travaux d'électrification du pont sur l'écluse de Chailly et des abords du canal (rue du port) pour l'installation des illuminations de fin d'année.
- Installation d'armoires de "1er secours" dans les bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, ancien presbytère, ateliers).



Association Agréée Pêche et Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.M.A)

ABLETTE de CHAILLY

Christian KAUFMANN
Président
Dominique RIGHI
Secrétaire
François ABASSIN
Trésorier

L'A.A.P.M.A a regroupé 170 adhérents en 2014 (230 cartes).

Cette année a vu le renouvellement du bureau pour la période 2015/2020 .

Nous invitons toutes les personnes intéressées par nos activités à assister à notre Assemblée Générale qui se tiendra fin décembre 2015.

L'AAPPMA a organisé en 2014 :

Une initiation aux Ateliers Milieux Aquatiques avec les classes CM1/CM2 de l'École de Chailly, regroupant comme chaque année une cinquantaine d'élèves. Au cours de cette manifestation un goûter fut servi aux enfants, avec une remise de médailles.

Un concours de pêche pour 31 enfants de 4 à 13 ans avec goûter et remise de nombreux lots et coupes.

L'AAPPMA a participé financièrement à la finale des Ateliers Milieux Aquatiques (AMA) avec l'école de Chailly.

4 élèves avec 4 accompagnateurs ont pris part à cette manifestation.

Alevinage :

Il a été procédé à un alevinage de gardons, tanches, brochets et perches pour un montant de 2200 euros .

Manifestations prévues en 2015 :

En janvier, Atelier Milieux Aquatiques à l'École de Chailly avec les classes CM1 et CM2.

Le 17 janvier, Assemblée générale et galette des rois.

Fin mai, début juin, une séance d'initiation à la pêche pour les classes de CM1 et CM2, dans le cadre des AMA et des concours de pêche enfants.

Mi-juin, finale des ateliers milieux aquatiques (AMA)

Fin juillet, concours de pêche inter-sociétaires.

Début août, concours de pêche à "l'américaine".

Mi-août, concours de pétanque en doublette.

Fin décembre, assemblée générale, avec élection d'un nouveau conseil d'administration. (C.K)



Chailly Loisirs II

Jean-Paul GOULLIER
Président
Edith BOURGEON
Secrétaire
Ghislaine GOULLIER
Trésorière

Activités de l'association :

La brocante 2014 connut un franc succès grâce à une météo très favorable. Nous espérons qu'il en sera de même pour 2015.

Le bureau tient à remercier sincèrement tous les bénévoles, parmi lesquels certains ont été élus au dernier scrutin municipal. Sans tous ces membres actifs la brocante n'existerait plus.

L'association Chailly Loisirs 2 a eu le plaisir de perpétuer l'offre de l'apéritif et des lots de tombola pour la fête nationale du 14 juillet.

Pour sa 4ème édition la Bourse aux Jouets qui s'est déroulée le 30 novembre à la salle des fêtes connut la même affluence qu'en 2013.

La distribution des calendriers de l'Avent n'a pas eu lieu cette année à la déception des écoliers. Nous réfléchissons à la possibilité d'offrir un spectacle, en 2015, pour les enfants de notre commune fréquentant les écoles de Chailly et de Thimory. Certains membres de l'association, dont quelques-uns habitent à Thimory ou à Presnoy, préfèrent privilégier les enfants de notre village.

Nous adressons également un grand merci aux municipalités de Lorris et Montereau qui chaque année nous prêtent gracieusement des barnums.

(J-P.G.)



Association Sportive et Culturelle de Chailly (A.S.C)

FOYER DES JEUNES

Cette année encore, nous vous proposons des activités, venez vous détendre en rejoignant les 224 adhérents du Foyer des Jeunes. Vous trouverez certainement une activité qui vous conviendra.

Voici le programme proposé pour la saison 2014 - 2015 :

LUNDI:	Patchwork	Adultes	De 14h. à 17h. (Salle de réunion)
	Relaxation - Sophrologie	Adolescents et Adultes	De 19h15 à 21h. (Salle des fêtes)
MARDI:	Gymnastique entretien	Adultes	De 16h45 à 17h45 (Salle des fêtes)
	Gymnastique "Eveil baby"	Enfants de 3 à 6 ans	De 17h45 à 18h45 (Salle des fêtes)
	Gym. Renforcement	Adolescents et Adultes	De 19h. à 20h. (Salle des fêtes)
	Gym. Expression corporelle	Adolescents et Adultes	De 19h15 à 21h. (Salle des fêtes)
MERCREDI:	Balade pédestre	Adultes	De 14h. à 17h. (suivant calendrier)
		Enfants	De 15h. à 16h. et de 16h. à 17h. (Salle des fêtes)
	Danse (modern Jazz)	Pré-adolescents	De 17h. à 18h. (Salle des fêtes)
		Adolescents	De 18h. à 19h. (Salle des fêtes)
	Scrapbooking	Adultes	De 19h. à 20h. (Salle des fêtes)
JEUDI:	Hardanger	Adultes	De 14h. à 17h. (Salle de réunion)
	DIMANCHE:	Randonnée pédestre	Adolescents et Adultes
Marche Nordique			
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :	Aide aux Devoirs	Enfants du CE1 au CM2	De 16h45 à 17h45 (Salle des fêtes)

Nous recherchons toujours des bénévoles pour l'Aide Aux Devoirs !

La section balade et les illuminations de Noël,

le 3 décembre, nous sommes partis à la découverte du quartier Bourgogne et Châtelet à Orléans.

C'était une balade sur la journée :

- le matin, visite de la cathédrale
- le midi, repas en groupe dans une pizzeria
- l'après-midi, visite des quartiers historiques d'Orléans et d'un marché de Noël

Sans en avoir l'air, nous avons tout de même fait une balade de 5 kilomètres à travers les rues des différents quartiers.



Quoi de Neuf ?

Carton Plume :

Notre atelier a fermé ses portes. Cependant une exposition vente de tableaux se fera le 15 mars 2015 lors de la Brocante de Chailly.

Danse de salon :

Deux séances d'essai ont été organisées les 5 et 19 décembre. Continuerons-nous à être suffisamment nombreux pour maintenir cette activité ? Dès le début du mois de janvier (après les vacances scolaires de Noël), chaque vendredi, deux cours auront lieu : de 19h. à 20h. et de 20h. à 21h. N'hésitez pas : venez nombreux ! Vous pouvez aussi nous contacter pour plus de renseignements.

Assemblée Générale :

Lors de l'AG du 16 octobre, et faisant suite à la démission d'Hervé (notre Président), deux personnes ont été élues au Bureau :

- André COILLE, Président
- Laurie FICK, Vice Présidente

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous ne serons pas trop de quatre personnes pour gérer l'association.

Exposition

Les sections Hardanger, Patchwork et Scrapbooking organiseront conjointement une exposition **le 15 mars 2015.**



Spectacle de danse à Saint Maurice sur Fessard



Evenements 2013 - 2014

Fin septembre :

cueillette, fabrication et vente de bouquets de roses pendant les journées « virades de l'espoir »

7 novembre :

journée de l'amitié pour la section Patchwork

15 décembre :

après-midi art floral dans la Salle des Fêtes

18 décembre :

journée de Noël des enfants.

En 2014.

nous avons commencé l'année en organisant une soirée Galette des Rois.

Début avril,

nous avons programmé une journée « découverte marche nordique » avec l'UFOLEP (20 personnes le matin et 17 l'après-midi)

16-17 mai,

nous avons participé, en tant que bénévoles, au National VTT à Montargis. Nous avons aidé au point restauration et bar.

En Juin,

Nous avons participé à la randonnée botanique de Quiers, puis à la rando-ferme.

La saison s'est clôturée avec le spectacle de danse sur les chorégraphies d'Annabelle.

Noël 2014.

C'est le 10 décembre que nous avons invité nos jeunes adhérents et les enfants de Chailly, âgés de 3 à 10 ans. Cette année le magicien Illu Coower et son lapin magique ont assuré la partie spectacle. En résumé, le lapin s'appelle Castor, c'est lui le vrai magicien. Castor sait bien faire et défaire les nœuds, mais quand il veut.

Illu Coower fait monter petits et grands sur scène pour avoir des assistants à la mesure de Castor, au fil des gags et des numéros.

Les objets, les cartes, les foulards apparaissent ou disparaissent : C'est magique !

Nous avons partagé un goûter après ce spectacle.

Merci à toutes les mamans qui ont fabriqué les gâteaux.

Nous remercions également la Municipalité pour son aide financière. (C.H.)



Illu Coower, Castor et les assistants calliaciens montés sur scène

Alors envie de se détendre, d'apporter vos idées, votre aide ? Vous êtes toujours les Bienvenus !

Nous contacter

Notre e-mail : foyerdeseuneschailly@orange.fr

André : 02.18.12.18.94

Laurie : 06.15.80.23.99

Laurence : 02.38.96.25.65

Claude : 02.38.96.13.21

Le Président

La Vice Présidente

La trésorière

La secrétaire

Association des Aînés de Chailly (A.A.C)

Les anciens de Chailly se désolaient de l'étiollement suivi de la dissolution de leur amicale. Certains étaient partis vers d'autres horizons allant s'inscrire dans les associations d'autres communes. Mais le désir de voir renaître ce qu'ils avaient connu autrefois demeurait vivace. C'est pourquoi ils se sont réunis le 10 Juillet à la salle des fêtes pour mettre en place les statuts de l'A.A.C. Nous étions à la veille des grandes vacances et dans l'impossibilité de lancer toute activité. Ce n'est donc qu'à partir de la mi-septembre que commencèrent, dans l'incertitude, les opérations de recherche d'adhérents. Fin septembre, nous étions déjà 36. Et fin octobre, au delà de toutes nos espérances, nous étions 50. A ce jour l'A.A.C. compte 52 adhérents dont 51 de Chailly. Trois d'entre nous éprouvant des difficultés à se déplacer sont pris en charge par des personnes de bonne volonté. C'est là donc pour eux une possibilité, une fois par semaine, de sortir de leur isolement. Les activités ont démarré par des réunions bimensuelles qui devinrent rapidement hebdomadaires à la demande d'une majorité d'adhérents. Déjà trois sorties ont eu lieu :

Une Croisière-Repas le 26 septembre d'une durée de trois heures sur le Canal de Briare à laquelle ont participé 35 personnes qui ont apprécié le défilé de paysages variés par un beau jour ensoleillé et le repas festif qui leur fut servi.

Puis ce fut une sortie spectacle le 5 novembre à Montargis pour 27 participants. Le spectacle donné par la compagnie TRABUCCO intitulé « Les Folles Années de l'Opérette » fut une succession d'airs interprétés par des voix exceptionnelles et des ballets entraînants dont un « French Cancan » endiablé.

Une sortie à Paris imaginée et montée par notre association a eu lieu le 16 décembre. Cette journée intitulée "Les Lumières de Paris" a remporté un vif succès puisque, prévue au départ pour 34 participants, elle a regroupé finalement 57 personnes. Nos touristes originaires de Chailly et des environs sont partis vers 13 heures de la place du village dans un car qui les a déposés au pied de la butte Montmartre d'où un petit train les a conduits à la place du Tertre proche du « Sacré Cœur » et repris pour les ramener à la « Place Blanche ». De là ils furent conduits place de l'Opéra d'où, après avoir admiré la façade, ils se rendirent à pied au Boulevard Haussmann pour retrouver une âme d'enfant devant les vitrines du Printemps et des Nouvelles Galeries. Après une déambulation dans ces deux magasins, réconfortés par un excellent repas, ils découvrirent les grandes artères illuminées de la capitale et furent conduits sur l'esplanade du Trocadéro pour un dernier coup d'œil sur les "Lumières de Paris". De retour à Chailly à une heure du matin, leurs yeux émerveillés, leur reconnaissance pour cette journée de bonheur partagé fut une vraie récompense pour les organisateurs.

En dehors des réunions hebdomadaires réservées aux membres du club, **nos autres activités sont ouvertes à tous, sans considération d'âge ou de provenance.** (Y.F.)



Activités du premier trimestre 2015 :

- La "Galette des Rois" a eu lieu le 7 janvier
- Repas Mardi gras à la salle des fêtes le 21 février
- Une ou deux sorties spectacles.

Si vous souhaitez nous rejoindre téléphonez aux membres du bureau.

Ginette BOSSARD
Présidente d'honneur
et secrétaire adjointe.

Yvan FALZON
Président
Tèl. 02.38.96.24.16

Nadine de GUERRA
vice - Présidente
Tèl. 02.38.96.22.38

Françoise FALZON
Secrétaire
Tèl. 02.38.96.24.16

Jean-Paul GOULLIER
Trésorier
Tèl. 02.38.96.34.91

Benoît NOBILI
Trésorier Adjoint
Tèl. 02.38.96.15.59



Section de CHAILLY

L'année 2014 a débuté par notre Assemblée Générale, suivie d'une conférence au cours de laquelle chacun a pu glaner de précieux conseils pour réussir la culture de ses tomates de la plantation à la récolte.

Le 31 mai, en collaboration avec la section du Bassin du Giennois, nous sommes partis pour un voyage d'une journée à Bourges avec, dans un premier temps, la visite guidée du conservatoire du pélargonium dans les serres municipales de la ville fondées en 1982.

Un guide nous a expliqué les différentes étapes du bouturage du pélargonium. Après un repas copieux pris au restaurant, notre groupe s'est rendu dans les marais classés de l'Yèvre et de la Voiselle où des particuliers détiennent 135 ha de jardins potagers uniquement accessibles par des sentiers pédestres, ou seulement en barque. A l'origine, Bourges était une ville protégée par ces marécages devenus aujourd'hui des jardins assurant la subsistance des habitants.

Au mois de juin nous nous sommes rendus au château de La Bussière. Ce château semble surgir de l'eau comme par magie. Il est entouré d'un parc, d'un jardin à la française et d'un potager dont le dessin en carrés, typique du XVIII^{ème} est scrupuleusement respecté. Fleurs, fruits et légumes s'y épanouissent en parfaite harmonie.

L'automne nous a emmenés dans la forêt d'Orléans, à la recherche des champignons. Chacun a pu faire vérifier son abondante cueillette par deux experts de la société mycologique de Montargis.

Ces différentes activités ont été entrecoupées par trois séances d'initiation à l'art floral.

Les présidents des conseils d'administration des 14 sections que compte la SHOL se sont réunis le 29 novembre 2014 à l'ancien presbytère de Chailly pour débattre des projets de l'association.

A cette occasion, la SHOL a offert à la commune de Chailly, un frêne pleureur, pour la remercier de son accueil. Cet arbre a été planté sur le massif du Pondrion en présence du Maire et de deux adjoints.

L'année 2015 s'annonce riche en événements, avec déjà un voyage en préparation.

Si vous souhaitez améliorer votre cadre de vie par le fleurissement, contactez nous pour découvrir nos activités. (M.D.)



Martine DALAIGRE

Présidente

Tèl. 02.38.96.20.79

Mél. martine.dalaigre@wanadoo.fr

Alain MUGNIER

vice-Président

Monique MONTAIGNE

Secrétaire

Francine VERNET

Trésorière

Association Saint Aignan



Une année écoulée riche en événements pour notre association :

Au mois de mai ce fut la traditionnelle messe célébrée par le Père de CASTELET. Le 27 juin, Yvan, membre de l'association a organisé dans notre église un concert donné par l'alliance musicale de Montargis sous la direction de Xavier SOLER.

Le 20 novembre la commission diocésaine d'art sacré d'Orléans est venue faire un inventaire des richesses patrimoniales de l'église.

Le 28 décembre une réunion de célébration de prières suivie d'un chocolat chaud servi dans la sacristie réunissait quelques fidèles.

Une décoration représentant un village d'hiver a été mise en place par Michelle GUYADER dans l'espace compris entre le portail et la grille.

L'artisan verrier Jean-Marie Paignay (revenu s'installer dans notre village) travaille à la réalisation d'un vitrail évoquant le miracle de Saint Aignan.

Courant 2014 l'association a été reconnue d'utilité publique. Les dons qui lui sont faits donnent désormais droit à déduction d'impôts.

Activités 2015 : Nous projetons une manifestation musicale dans l'église au mois de mars ou avril. (M.G.)

Alain CHAUVET

Président

02 38 92 35 52

Françoise FALZON

Secrétaire

02 38 96 24 16

Michelle GUYADER

Trésorière

02 38 96 21 80

A CHAILLY, IL Y A CENT ANS...

1914 2014

Il est surprenant de constater à la lecture des archives du premier semestre de cette année 1914 que les préoccupations de la municipalité restent d'ordre purement local alors que se préparait le premier conflit mondial. Rien ne transpire des tensions internationales, sources d'une conflagration qui devait voir affluer de jeunes combattants provenant d'un grand nombre de pays pour nous apporter leur soutien en exposant leur vie.

À Chailly, comme à l'ordinaire, ce sont des problèmes "terre à terre" qui préoccupent les élus: l'entretien des voies de circulation, l'attribution des diverses aides aux nécessiteux, les difficultés du service postal pour lequel le village s'est endetté et se trouve en quelque sorte floué. (L'administration des P.T.T ne tient pas ses engagements d'affecter le personnel suffisant à son bon fonctionnement.)

Par ailleurs la Poterie fait parler d'elle. Des travaux de curage sont nécessaires car elle est encombrée de sable, de vase et de branchages qui empêchent l'écoulement normal de l'eau.

De cet ensemble routinier se détache seul un événement notable par sa chronologie. Le Maire, Monsieur GUILLAUME Léonce, désigné alors sous le vocable de " Président du Conseil" , décide de faire confectionner deux isolements en application de la loi du 29 juillet 1913, sur le secret et la liberté de vote ainsi que sur la sécurité des opérations électorales. Il est intéressant de constater qu'un siècle plus tard, presque à date anniversaire, notre nouvelle municipalité a pris la décision de remplacer ces isolements par une version plus moderne répondant au souci d'accès des électeurs handicapés.

L'ordre de mobilisation générale

Malgré cette sérénité apparente, la guerre est dans tous les esprits. On entretient le désir de revanche depuis 1870 dans l'armée mais aussi dans les écoles où l'on inculque une instruction militaire aux élèves.

Le dimanche 2 août 1914 l'ordre de mobilisation est affiché sur les murs de toutes les villes ou villages de France. Ce que peu de gens savent c'est que ces affiches étaient prêtes depuis 10 ans. Elles étaient stockées depuis leur sortie des presses de l'Imprimerie Nationale en 1904. Il ne restait donc plus qu'à écrire à la main le jour de la mobilisation à l'emplacement prévu à cet effet.

Répondant à cet ordre, nombreux sont les jeunes hommes de CHAILLY qui vont partir pour le théâtre des opérations. Dix-huit d'entre eux, du fait des combats ou de maladies, n'en reviendront pas.

Le village est entré dans la guerre. Un couvre-feu est décrété le samedi 8 août. Il y a désormais une interdiction absolue de circuler sur les routes de six heures du soir à six heures du matin. En face de l'immeuble BONNET, un bureau de police est établi et la route est barrée toute la nuit. Une garde sévère est montée par les citoyens restés au pays. Les hommes partis au front, pour la plupart agriculteurs, ont abandonné à leur épouse ou à leur famille le soin d'entretenir leur exploitation. Leur absence est un souci pour les leurs mais aussi pour la commune. Celle-ci se trouve en effet privée de leurs prestations en nature pour l'entretien des chemins, souci permanent à cette époque où il n'y avait pas de macadam. Qui plus est, beaucoup d'attelages et de chevaux ont été réquisitionnés.

Le Préfet du Loiret écrit aux maires pour leur indiquer les mesures à prendre en vue de la rentrée des récoltes. Le conseil réuni juge qu'il y a assez de cultivateurs et d'employés agricoles dans la commune pour faire les moissons et le battage dans d'assez bonnes conditions. Les blés sont coupés et les avoines ne tarderont pas à l'être également. Les conseillers estiment qu'il n'y a pas lieu de voter des crédits pour aider au manque de bras ni de solliciter l'intervention d'ouvriers chômeurs car il y a une entraide suffisante entre voisins et membres d'une même famille. La guerre ayant déjà fait ses premières victimes, des œuvres de secours aux blessés voient le jour à l'échelon national. L'Association des Dames Françaises et l'Association des Hôpitaux Militaires apportent leur soutien à la Croix Rouge. Le conseil vote une subvention de 50 Francs (106 EUROS) et décide que des quêtes seront faites par des jeunes filles du pays. Celles-ci arrivent à collecter 528 Francs. (1647 euros)

L'année se termine sur un bilan des diverses tâches agricoles plutôt positif. Bien qu'il n'y ait pas eu partout les travaux préparatoires aux semailles, les surfaces ensemencées en blé et seigle atteindront dans la commune de CHAILLY à peu près la même superficie que les années précédentes...

Événements de l'année 1914 en FRANCE :

Le 31 juillet, JAURES, dernier rempart contre la guerre, est assassiné par Raoul Villain. En août les allemands enfoncent les lignes alliées. En septembre Joffre et Galliéni les arrêtent sur une ligne Soissons-Verdun. En Octobre Foch, par la victoire d'Ypres leur barre le chemin de la mer. C'est le début de la guerre des tranchées...

Dans le monde :

Le canal de Panama est ouvert.

Le 28 juin l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand est assassiné à Sarajevo.

La première transfusion sanguine à partir de sang conservé est réalisée.

Coolidge construit le premier tube à rayons X.

La plaque photographique est remplacée par le film.

Les premiers feux de signalisation routière sont installés à Cleveland.

(Y.F)



L'église Saint Aignan

L'église de CHAILLY doit beaucoup à deux évêques d'Orléans dont les ministères sont séparés par environ sept siècles...



Le Premier, SAINT AIGNAN ou ANIANUS qui lui légua son nom, naquit en 358. Ce fut un personnage important qui évangélisa la région d'AURELIANUM, ancien nom d'ORLEANS .

Il vécut aux IV^e et V^e siècles, au temps des rois mérovingiens, à l'époque où les hordes de HUNS entraînées par ATTILA ravageaient la Gaule. La légende lui attribue le mérite d'avoir aidé le général romain AETIUS, à sauver la ville qui en 451 était une métropole religieuse. Il aurait accompli un miracle. Monté sur une tour d'où il dominait les HUNS, il invoqua le ciel et jeta sur eux une poignée de sable de Loire qui se transforma en une nuée de guêpes.

L'arme fut redoutable puisqu'elle fit refluer les envahisseurs jusqu'aux environs de TROYES, où au cours d'une bataille demeurée célèbre sous le nom de "Bataille des Champs Catalauniques", ATTILA fut vaincu par la coalition d'AETIUS (général romain), MEROVEE (Roi des francs) et THEODORIC (Roi des Goths). Après ces hauts faits, Saint AIGNAN devait rester pendant un millénaire le saint tutélaire d'ORLEANS, rôle dont il fut détrôné, si l'on peut dire, par Ste Jeanne d'ARC. La légende rapporte aussi que SAINT AIGNAN devenu très populaire continuait à monter tous les jours au sommet de la tour miraculeuse pour guetter un éventuel retour des HUNS. La foule des fidèles, massée au pied de l'édifice, l'interpellait alors en ces termes "ANIANUS ne vois-tu rien venir ? " Cette interrogation ne vous rappelle-t-elle pas un conte célèbre: "BARBEBLEUE" de Charles PERRAULT qui dit-on s'en inspira.

SAINTE AIGNAN laissa aussi son nom dans le village de CHAILLY à un lieu-dit et à une fontaine qui fit l'objet de pèlerinages en période de sécheresse jusqu'à la fin du XIX^e Siècle. Il mourut en 453. Un vitrail évoquant le miracle de la poignée de sable de Loire remplacera bientôt la plaque de verre dépoli qui obture une des fenêtres de l'église.

L'autre personnage relativement plus proche de nous (XIV^esiècle) MILON de CHAILLY naquit au "FORT". Son père MILES Sire de Chailly et seigneur d'AUVILLIERS par alliance eut deux enfants: MILON et son frère MATTHIEU qui fut archidiacre de SULLY. MILON devint chanoine de l'église Sainte Croix d'ORLEANS en 1298. Nommé évêque quatre années plus tard il prit possession de son siège le jour de la Saint VINCENT 1312 et le restera jusqu'en 1321. Très actif, il fit célébrer pour la première fois la solennité de certaines fêtes religieuses dans le diocèse d'Orléans. Resté fidèle à son village natal, il prit une grande part à la modernisation et à la richesse architecturale de l'église.

On lui doit notamment l'ensemble des vitraux aujourd'hui disparus qui décoraient le Chœur jusqu'à la dernière guerre et les armoiries qui ornent les pierres sculptées vissées sur les clefs de voûte. Décédé en 1321, Il fut inhumé dans l'église Sainte Croix d'Orléans où l'on peut voir encore, dans la nef latérale droite, la plaque qui figure à la page suivante.

HISTOIRE et PATRIMOINE



L'église abrite un objet classé au patrimoine. Il s'agit de fonds baptismaux ovales en pierre peinte très anciens de style renaissance intéressants sur le plan archéologique. Ils datent du XVI siècle.

L'arrêté de classement qui figure ci-contre, a été pris le 8 février 1908. Il est signé, Gaston DOUMERGUE.



Les blessures des intempéries et de l'histoire !

Pendant la révolution, beaucoup d'églises du fait de l'importance de l'espace couvert qu'elles représentaient et dans le but de les désacraliser furent transformées en ateliers. On sait que ce fut le cas pour celle de Chailly.

Le facteur climatique et le régime local des vents ont été une première cause de détérioration des vitraux. Le bâtiment eut également à subir les agressions de la tempête mémorable de 1999 qui fit des dégâts au niveau de la toiture et du clocher dont la flèche fut déplacée.

Mais la guerre 39-45 porta le coup le plus rude. Bien que modeste notre village avait, à cause du canal, une importance stratégique. Ceci explique qu'il subit un bombardement aérien et que ses ponts furent minés. Ebranlés par l'onde de choc, les vitraux conservés jusque-là en assez bon état, volèrent en éclats.

L'église reçoit peu de visiteurs. C'est pourtant, le lecteur l'aura compris, la pièce principale de notre patrimoine local qu'une équipe de bénévoles, oeuvrant au sein de l'association St AIGNAN, s'efforce avec l'aide de la municipalité de protéger contre l'usure du temps.

Annonçeurs

En insérant un encart publicitaire sur cette page, les annonceurs présents ci-dessous permettent de réduire la charge du coût de production de ce bulletin municipal.

Je les remercie pour leur participation. *Ivan Petit*

VERANDAS et FENETRES du Gâtinais
 sans aucun démontage
Neuf et Rénovation
 www.verandasetfenetres.fr
 Fenêtres PVC / Alu / Bois
 Portes de garages - Portes d'entrée
 Volets roulants et battants - Portes-fenêtres
 Fermetures - Stores - Vérandas
 Devis Gratuit
 Chemin de Chevillon - Lieu dit "NOUBLAIN" - 45260 CHAILLY-EN-GATINAIS
Tél. 02 38 98 18 51 - 06 73 50 73 78

Olivier GRAUX
Couverture
Maçonnerie
Isolation
Clôture
 Devis gratuit
 Tarifs forfaitaires ou horaires
 Tél. : 02.38.95.66.89
 Mail : olivier_graux@orange.fr
 45260 CHAILLY EN GATINAIS
 N° DE SIRET : 4048933990022
 Imprimeur par nos soins - ne pas jeter sur la voie public

LES COUVREURS DU GATINAIS
Sébastien MARCHAND
COUVERTURE-ZINGUERIE-RAMONAGE
RENOVATION-ENTRETIEN-DEDANNAGE
 NOUBLAIN
 45260 CHAILLY EN GATINAIS
 TEL 02.38.96.35.80
 PORT 06.83.09.08.91
 Email / couvreursgatinais@wanadoo.fr

ANDRE PEINTURE
DECORATION
 RAVALEMENT
 VITRERIE
 REVÊTEMENTS SOLS & MURS
 15% à -20% SUR LES RAVALEMENTS
 02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91
 www.andrepeinturedecoration.com
 "Bellevue" - 45260 Chailly en Gâtinais

Tous travaux minipelle...
 . Arrachage de haies
 . Chemin d'accès
 . Assainissement...
Gérard LEROY
 02 38 96 30 27
 Hameau de Romaison - 45260 Chailly en Gâtinais
 SIRET n° 353 139 256 00013

TAXI CHAILLY
 Commune de stationnement : CHAILLY
 Groupement communal : Thury - Clusay - La Cour Maugny - Preyry
Jaclyne LAGARDE
 Bois de Romaison
 45260 CHAILLY EN GATINAIS
Tél. 06 86 65 37 46
02 38 96 23 98
 Transports de malades assis
 gares, aéroports
 7 jours / 7
 24 H / 24

LORRIS MOTOCULTURE
VENTE - RÉPARATION - SAV Toutes Marques
 ISEKI ECHO Oleo-Mac
 DOLMAR HONDA
 15 place du Mail - 45260 LORRIS
Tél. : 02 38 94 86 97

Direct Producteur
Ferme de Romaison
 Danielle et Philippe COFFINEAU
Agneau et porc
Vente en colis
 Sur commande
 02 38 96 26 45
 coffineau.romaison@wanadoo.fr

DOMINIQUE RIGHI
BAR TABAC
 POINT POSTE
 CARTES DE PECHE
 POINT PRESSE
 COTISATIONS TENNIS
 Téléphone : 02 38 96 24 00

DARDONVILLE
Au cœur de l'industrie
Tél. : 02 38 89 20 64
Fax : 02 38 89 21 85
 12, rue E. Branly (Z.I.) - B.P. 31012 - 45701 VILLEMANDEUR Cedex

ELECTRICITE GENERALE SARL PERRET
 Installation - Rénovation
 Mise aux normes
 Alarme - Motorisation de Partail
 46, rue Guillaume de Lorris - LORRIS
 perret_sarl@wanadoo.fr - 02 38 92 45 45

Rvauvelle
 Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY
 Tél. 02 38 94 51 26 - Fax 02 38 94 57 11
 courriel : r.vauvelle@orange.fr
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

VOITURE DE TOURISME AVEC CHAUFFEUR
Alain GRAIN
 Un autre style de transport à moindre coût
 Transports toutes distances
 Sur rendez-vous 7 J / 7 - 24 h / 24
 4, Les Rouches Moulin
 45260 CHAILLY-en- GATINAIS
Tél. : 02 18 12 15 14
Port : 06 71 43 75 42



umhs
 GROUPE UMHS
TOUT FAIRE MATERIAUX
 MDML/ Groupe UMHS
 ZA Les Dentelles
 45260 LORRIS
Tél. 02 38 92 42 14
Fax 02 38 94 86 61
02 38 92 42 14
 j.aboliv.mdm@umhs.fr
 c.boudry.mdm@umhs.fr
 umhs.fr

Carte Postale de Chailly
 En vente à la mairie au prix de 40 cts.



BULLETIN MUNICIPAL N°26 - Année 2015

Conception : Commission Communication - Mairie de Chailly en Gâtinais

Rédaction : Yvan Falzon, Danielle Marois Bourillon.

Mise en page : Ivan Petit, Danielle Marois Bourillon.

Directeur de la publication : Ivan Petit.

Ont participé : Gaëlle Carre Vasseur, Chantal Clavel, Martine Dalaigre, Jean-Paul Goullier, Michèle Guyader, Claude Houssack, Christian Kaufmann, Frédérique Norest, Laurence Prochasson, Sylvie Righi, Frédéric Ruffelaere, Christine Tessier.

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales, par l'imprimerie IDB à Quiers sur Bezonde.

Ce bulletin a été réalisé à l'aide de SCRIBUS (outil de publication libre et sans redevance)

www.scribus.net

photos couvertures - Ivan Petit

